



Genève, le 18 juin 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué du département de l'emploi et de la santé

Lancement de la publication "Suivi des prestations de santé": un panorama chiffré du système de santé genevois

Disposer d'un système d'information pour mieux comprendre la composition des coûts de la santé: il s'agit là d'une priorité du département de l'emploi et de la santé (DES). Le document "Suivi des prestations de santé" répond à un impératif de plus grande transparence et de meilleure lisibilité du système de santé genevois. Son ambition est de réunir de façon accessible et synthétique les éléments nécessaires à la compréhension des mutations du système de soins et d'effectuer des comparaisons pertinentes quand cela est possible.

Le DES met dès aujourd'hui à disposition sur son site Internet la publication "[Suivi des prestations de santé](#)", réunissant les chiffres-clés du système de santé genevois. Destinée à être publiée semestriellement, cette brochure présente, sous la forme de tableaux, de graphiques et de commentaires, un éventail de données portant sur les assurances-maladie (coûts, primes, etc.), les fournisseurs de prestations de santé (hôpitaux, médecins, pharmacies, etc.) et le financement de l'Etat en matière de santé (subsidés d'assurance-maladie et hospitalisations extra-cantoniales). En guise d'introduction, un thème sera mis en avant chaque semestre. L'introduction de ce premier numéro est consacrée à la statistique de l'Office fédéral de la statistique sur les coûts globaux du système de santé.

Cette publication a également vocation à comparer la situation genevoise avec la moyenne suisse. Ainsi, on constate qu'en 2016, le taux d'hospitalisation de la population genevoise est largement inférieur à celui de la population suisse (118,3 hospitalisations pour 1000 Genevois, contre 133,4 en moyenne suisse). Sans surprise, la densité de médecins spécialistes est particulièrement élevée dans le canton: 26,8 médecins pour 10'000 habitants, contre 13,5 en Suisse.

Grâce à l'analyse des données des assureurs, des chiffres sur le nombre et le coût des consultations auprès des médecins sont disponibles. Ainsi, vraisemblablement en raison de l'abondance de l'offre, les assurés genevois consultent significativement plus souvent un médecin spécialiste que la moyenne suisse (3,6 consultations de spécialiste en moyenne à Genève, contre 2,4 dans l'ensemble de la Suisse). En tenant compte également des consultations chez les médecins généralistes et les cabinets de groupe, le nombre moyen de consultations par assuré genevois est de 6,5 par an, contre 5,8 en moyenne suisse.

- "[Suivi des prestations de santé](#)" - n°1 | juin 2018

Pour toute information complémentaire: M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de

M. Laurent Paoliello, DES, T. 079 935 86 75.